

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MOINS DE 18 ANS



En inscrivant un enfant dont vous êtes le représentant légal, vous l'autorisez à participer à la Dino'Run Istres et déclarez dégager de toutes responsabilités l'Office Municipal des Sports d'Istres en cas d'incident de toute nature que ce soit ayant lieu le 15/09/19 lors de sa participation à la Dino'Run Istres.

Vous déclarez et garantissez que l'enfant jouit d'un bon état de santé général.

Vous autorisez tout médecin à pratiquer une intervention médicale et/ou chirurgicale en cas d'urgence et/ou prescrire tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de l'enfant.

Ce document pourra être utilisé dans le cadre de la loi dans le cas où l'association organisatrice l'Office Municipal des Sports d'Istres ou vous, décidez de porter réclamation.

L'Office Municipal des Sports d'Istres, organisateur de « Dino'Run Istres ».